



Sonatrach sponsorise Dar Imzad et six clubs sportifs à Tamanrasset

Ould Kaddour : «Notre investissement ne s'arrêtera pas là»

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4461 - Mercredi 25 avril 2018 - Prix : 10 DA

Trois personnes d'une même famille mortes intoxiquées à Bordj El Kiffan

### Le monoxyde de carbone tue toujours

Page 24

Plus de 1 700 auditions à distance depuis octobre 2015

## La modernisation de la justice réalise une grande avancée

Page 3

### Sombre perspective pour l'accord avec l'Iran

Par Mohamed Habili

L'administration américaine a promis à ses alliés du Moyen-Orient, et d'abord à Israël et à l'Arabie Saoudite, qui décidément ont de plus en plus besoin l'un de l'autre, de sortir de l'accord sur le programme nucléaire iranien, et c'est probablement ce qu'elle fera dès le mois prochain. Dans un premier temps, cette dénonciation unilatérale n'aura pour traduction que le rétablissement des sanctions américaines prises à l'encontre de l'Iran, et qui avaient été suspendues du fait de l'accord intervenu en 2015. Mais cela déjà n'augure rien de bon. Car les Iraniens ne vont sûrement pas se résoudre à attendre patiemment que de nouvelles négociations se nouent, puis qu'elles aboutissent, pour à la fin voir les sanctions rétablies annulées une deuxième fois. Ils ont d'ailleurs dit ce qu'ils feraient dès lors que les Etats-Unis se seraient retirés de l'accord : ils reprendraient à l'instant l'enrichissement de l'uranium, ils relanceraient leur programme nucléaire au point exact où ils l'avaient interrompu. En principe, un accord qui n'est pas bilatéral mais qui implique plusieurs autres Etats, en plus des Etats-Unis, n'a pas à être dénoncé unilatéralement par ces derniers, moins encore si de plus il a été endossé par le Conseil de sécurité. Mais tel est le rapport de force dans le monde qu'il suffit que la première puissance économique mondiale décrète des restrictions commerciales au détriment d'un pays, pour que l'ensemble de ses échanges s'en trouve gravement impacté.

Suite en page 3

### Mise en service du réseau par Noureddine Bedoui

# Le gaz naturel arrive à Tamanrasset



Ph.E. Soraya/J. A.

Le réseau public de distribution de gaz naturel dans la capitale de l'Ahaggar (Tamanrasset) a été mis en service, hier, par le ministre de l'Intérieur Noureddine Bedoui. Lire page 2

Said Djellab, ministre du Commerce

### «L'UE a eu des explications sur nos mesures de réduction des importations»

Page 4

Journées nationales du cinéma des jeunes à Djelfa

### Plus d'une vingtaine de participants au rendez-vous

Page 13

Mise en service du réseau par Nouredine Bedoui

## Le gaz naturel arrive à Tamanrasset

■ Le réseau public de distribution de gaz naturel dans la capitale de l'Ahaggar (Tamanrasset) a été mis en service, hier, par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui.

Par Halim N.

La cérémonie symbolique, à laquelle a également assisté le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a été organisée au niveau d'un des foyers du quartier Tafsit, au chef-lieu de wilaya. La ville de Tamanrasset est ainsi alimentée en gaz naturel via un réseau de distribution de 365 km, totalisant 16 558 branchements et 2 200 clients actuellement raccordés, selon les données de la Société de distribution (Sonelgaz). Sur site, le ministre de l'Energie a donné des instructions aux responsables de Sonelgaz pour intensifier les campagnes de sensibilisation à une plus large exploitation par les citoyens du gaz naturel. Le nouveau projet d'approvisionnement de Tamanrasset en gaz naturel s'appuie sur un réseau de transport de 539 km depuis la région d'In-Salah (nord de la wilaya). Retenu dans le cadre du Fonds de développement des régions du Sud, il est attendu du projet des retombées importantes sur le

développement de la wilaya. Des retombées aux plans socio-économique et environnemental, avec une économie de carburant (gasoil) jusque-là utilisé pour le fonctionnement des centrales électriques et des six stations de pompage du mégaprojet de transfert de l'eau In-Salah/Tamanrasset, la réduction des émissions de CO2 et l'impulsion de l'investissement et du développement local, a-t-on expliqué.

### Un gazoduc et une station de transfert de gaz naturel inaugurés

Le ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui, a inauguré, hier à Tamanrasset, un gazoduc et une station de transfert de gaz naturel, entrant dans le cadre du projet de réseau de gaz naturel de la capitale de l'Ahaggar. A cette occasion, une présentation a été faite à la délégation ministérielle sur la consistance de ce mégaprojet qui alimente la ville de Tamanrasset depuis la région d'In-Salah, sur une longueur de



Ph.E. Soraya J. A.

539 km et avec une capacité de 700 millions m<sup>3</sup>/an, et qui a nécessité un investissement public de 22 milliards DA. Lancé en 2014, le projet en question, qui a généré 1 560 emplois durant sa phase de réalisation, dont 1 064 pourvus par la main-d'œuvre locale, porte sur un approvisionnement en gaz naturel depuis un premier réservoir de 5 000 normo-mètres

cube/heure, à être renforcé d'un second de même capacité dont le choix du site a été effectué en octobre 2017 et qui sera exploité une fois réalisée la deuxième station, a-t-on signalé. Le projet permettra d'approvisionner l'ensemble des centres de vie et concentrations d'habitants se trouvant à proximité de la RN-1, à savoir Arak, In-Ecker, In-M'guel,

Outou et Tit, en plus des six stations de pompage du mégaprojet de transfert de l'eau potable In-Salah-Tamanrasset ainsi que deux centrales électriques à Tamanrasset, selon les explications fournies. «Intervenant sur instruction du président de la République, cette visite intervient dans une wilaya appelée à connaître d'importantes mutations induites par cet investissement colossal, au service de la population», a indiqué M. Bedoui, relevant qu'«avec sa capacité de 700 millions m<sup>3</sup>/an de gaz naturel, il offrira à la wilaya les moyens de se constituer en pôle industriel par excellence». «Il renforcera les capacités de production de l'électricité, contribuera à la réduction des coûts de production de l'énergie électrique et au renforcement des opportunités d'investissements dans les domaines industriel et agricole», a ajouté le ministre, appelant, à ce titre, les opérateurs économiques et les différents acteurs à accompagner les efforts de l'Etat et à contribuer au développement socio-économique. H. N.

Sonatrach sponsorise Dar Imzad et six clubs sportifs à Tamanrasset

## Ould Kaddour : «Notre investissement ne s'arrêtera pas là»

En marge de la cérémonie d'inauguration de la mise en service du gazoduc 16 Tidikelt-Tamanrasset, ce deuxième projet du siècle après celui du transfert d'eau, Sonatrach a procédé à la signature d'une convention de sponsoring avec Dar Imzad, Maison internationale des artistes.

Cette signature consiste en une convention de sponsoring représentant une aide financière à travers laquelle Sonatrach, entreprise citoyenne contribuera d'une part à financer le plan d'action 2018 de Dar Imzad, dont la prise en charge des frais de fonctionnement de cette Maison des artistes et la préservation du patrimoine matériel et immatériel du grand sud, selon le groupe pétrolier national. Espace et carrefour culturel de la région et relais entre les cultures africaines et musulmanes, Dar Imzad constitue en effet un centre de formation, de développement, d'échange et de rayonnement de la culture targuie autour de l'Imzad.



Ph.E. Soraya J. A.

«Sonatrach est fière dans le cadre du développement de ses projets sociaux où elle est souvent partenaire du monde

associatif, dont Dar Imzad fait partie», indiquera à cette occasion Abdelmoumène OuldKaddour, PDG de Sonatrach. Par

ailleurs, au siège de la wilaya de l'Ahaggar, le PDG du groupe Sonatrach a également procédé à la signature de six conventions de sponsoring au profit de six clubs sportifs dont celui de Tidikelt, l'Ithihad Riadi n'Ahaggar, Traji Miliana Inguer... Dans ce contexte, OuldKaddour fera part de l'«intérêt» et «des engagements» que son groupe «a pris avec la société algérienne et ce depuis sa création il y a cinquante-cinq ans». «Aujourd'hui, poursuivra-t-il, nous accompagnons en qualité de partenaire durable Dar Imzad et les clubs sportifs de la wilaya de Tamanrasset, mais notre investissement ne s'arrêtera pas là». Et pour cause enchaînera-t-il, «nous comptons apporter notre soutien aux écoles de la région par l'accès au transport scolaire, par des ordinateurs connectés pour les écoles et centres de formation ainsi que pour la bibliothèque municipale».

De Tamanrasset Lynda Naili

Gaïd Salah exprime sa satisfaction du haut niveau des fabrications militaires

## «Le travail dévoué ne donne que les bons fruits»

Le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a mis en valeur «le haut niveau atteint par nos fabrications militaires et ce, malgré leur fraîcheur, et à travers lesquelles l'ANP aspire à atteindre l'autosuffisance, dans une première étape, en matière d'industrie militaire», souligne un communiqué du ministère de la Défense nationale.

En effet, au second jour de sa visite de travail, marqué par l'inspection de quelques unités relevant du Secteur militaire d'Oran, le général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a affirmé qu'«étant donné que le principe d'autonomie est une spécificité

algérienne par excellence, nous avons accordé, dans l'ANP, une extrême attention au domaine des fabrications militaires», ajoutant : «J'affirme aujourd'hui que nous sommes déterminés à aller de l'avant pour promouvoir davantage les fondements solides de cette industrie prometteuse, qui répond en premier lieu à nos propres besoins et qui permet également de satisfaire les besoins des établissements publics nationaux et des différents corps de sécurité, en sus de la contribution graduelle dans le développement du tissu industriel national, avec toutes les répercussions positives que cela peut avoir sur les domaines économiques et sociaux de notre pays». Lors

d'une réunion d'orientation qu'il a tenue en compagnie du général-major Saïd Bey, Commandant de la Région, il a prononcé une allocution d'orientation à travers laquelle il a mis également en exergue les grands axes de la feuille de route tracée par l'ANP afin d'optimiser ses capacités tout en s'appuyant sur le contenu de l'approche globale élaborée par le président de la République, en vertu de laquelle sont définis les axes principaux dont la prise en charge maximale de l'aspect de formation, de la base au sommet de la pyramide de l'appareil de formation. Le général de Corps d'Armée a mis en évidence «cette attention, imprégnée par l'initiative de Son Excellence le président

de la République de relancer les Ecoles des Cadets de la Nation avec leurs dimensions historique et future, afin qu'elles soient, réellement, un réservoir humain de qualité, dont en témoignent les effectifs d'élite croissants, au niveau élevé, qui ont rejoint les différentes forces et services et contribuent à l'effort de développement général de l'ANP». Il a soutenu que «miser sur la mise à disposition du facteur humain hautement et suffisamment qualifié, est donc l'investissement rentable à même de faire réussir notre démarche visant à moderniser et développer l'ANP et promouvoir sa disponibilité aux plus prestigieux niveaux possibles et requis».

Thininine Khouchi



Projet de loi de finances 2019

# Le soutien de l'Etat à l'agriculture maintenu

■ Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a tenu à rassurer, hier, à la clôture des Assises nationales de l'agriculture, que le projet de loi de finances 2019 maintiendra le même volume de soutien financier accordé par l'Etat au secteur agricole et au monde rural qu'en 2018, où une hausse de 50% a été enregistrée par rapport à l'exercice 2017.

Par Louiza Ait Ramdane

Ouyahia a précisé que l'exercice 2018 est marqué par un soutien important au secteur agricole, s'élevant à près de 130 milliards de dinars, dont 70 milliards de dinars consacrés à la production agricole par l'intermédiaire des différents offices et 61 milliards de dinars consacrés au soutien à l'activité agricole par l'intermédiaire des deux fonds y afférents. Le Premier ministre a rappelé que le montant du soutien consacré par ces deux fonds avait augmenté de 100% en 2018 par rapport à 2017. A cet effet, Ahmed Ouyahia a appelé tous les agriculteurs à opérer une révolution des mentalités en vue de relancer et moderniser le secteur de l'agriculture, affirmant que l'Etat était déterminé à consacrer le principe de la terre appartient à celui qui l'exploite. «Je lance un appel à mes frères agriculteurs et sœurs agricultrices pour opérer une révolution des mentalités et permettre au secteur d'aller de l'avant», a-t-il déclaré devant un parterre d'agriculteurs et d'acteurs du secteur en présence de membres du gouvernement. Cependant, la relance du secteur, poursuit M. Ouyahia, «ne sera pas possible si nous n'exploitons pas les 3 millions d'hectares de terres agricoles inexploitées dans notre pays». Pour faire face à cette situation, Ouyahia a souligné le souci de l'Etat d'exploiter réellement l'ensemble des terres agricoles domaniales qui ont été octroyées, soit dans le cadre de concessions ou pour d'autres projets, affirmant que l'Etat œuvre à la concrétisation du principe de



PH.V.D.R.

la terre appartient à celui qui l'exploite. Il a mis en avant, à ce propos, la nécessité de réaliser le développement agricole des terres des Hauts-Plateaux et du Sud et l'ouverture d'un débat national audacieux au sujet de ce qui est communément appelé les terres arch, afin de sortir avec un consensus visant l'exploitation de ces terres pour le pâturage ou à des fins agricoles au profit des habitants de ces régions. Cette révolution des mentalités exige, selon le Premier ministre, la modernisation et l'ouverture du secteur sur l'investissement privé, national ou étranger. «On ne peut concevoir le développement du secteur de l'agriculture sans l'entrée de capitaux», a souligné Ouyahia, relevant, à ce titre, que 80% de la production industrielle était assurée par le secteur privé, et mettant l'accent toutefois sur la nécessité de réglementer et d'en-

cadrer ces capitaux. Pour M. Ouyahia, la révolution des mentalités nécessite également l'introduction davantage de technique et de mécanisation, ajoutant que le désintérêt des jeunes pour le labour était dû au faible taux de mécanisation, une faiblesse fustigée par le président de la République dans son message. L'Etat veillera à faciliter l'intégration des diplômés des instituts agronomiques. Le Premier ministre a fait savoir que l'Etat veillera à encourager les diplômés des instituts agronomiques à intégrer le monde rural et à investir le secteur agricole. L'Etat veille à réaliser la complémentarité entre les secteurs de l'agriculture et de l'enseignement et de la formation professionnels, d'une part, et le secteur de l'équipement et du machinisme, d'autre part, a précisé M. Ouyahia. «Près de 45 000 jeunes sont diplômés

annuellement de ces instituts. Nous encourageons ces compétences à s'orienter vers le monde rural et à investir l'agriculture», a-t-il dit. Par ailleurs, Ouyahia, qui a évoqué la répartition des produits agricoles, a fait état de la disponibilité de l'Etat en cas de besoin à revoir la liste des activités agricoles concernées par les mesures incitatives. Saluant les efforts déployés par les communes en matière de mise en place de marchés pour les produits agricoles, le Premier ministre a appelé à créer davantage d'espaces permettant à l'agriculteur et au distributeur de mieux coordonner leurs actions, avant d'exhorter les opérateurs du secteur à adopter une vision prospective. Ouyahia a également appelé les agriculteurs à s'organiser à travers les mutuelles et chambres agricoles afin de pouvoir défendre leurs intérêts de manière concertée.

Nécessité de soutenir le secteur agricole, différentes branches de production et de renforcer son rendement dans le cadre de la démarche de l'Etat à diversifier l'économie, sont autant de recommandations émises lors des travaux des Assises nationales de l'agriculture, tenues lundi à Alger. Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (Unpa), Mohamed Alioui, a pour sa part appelé les banques nationales à intensifier le financement des projets agricoles au profit des agriculteurs et à accorder un plus grand financement aux investisseurs dans le domaine de la transformation afin d'augmenter la production nationale et réaliser l'autosuffisance alimentaire.

L. A. R.

Plus de 1 700 auditions à distance depuis octobre 2015

## La modernisation de la justice réalise une grande avancée

Le processus de modernisation de la justice a connu une accélération sans précédent, à travers une série de mesures visant à améliorer le fonctionnement des procédures, offrir le meilleur service au citoyen et s'acquitter plus efficacement de leur mission judiciaire. En effet, Tayeb Louh, premier responsable du secteur, s'est engagé avec détermination dans ce processus qui semble être en bonne voie. Dans son effort de faciliter le travail à distance entre les juridictions, le secteur de la justice a mis en place un dispositif de comparaison à distance, en vigueur depuis 2015, et ce, dans le but d'accélérer les dossiers judiciaires et de réduire les déplacements, surtout au Sud du pays en raison des longues distances. Ainsi, les auditions des témoins ou des prévenus peu-

vent être réalisées à distance, sans déplacement de la personne concernée. Selon le directeur général de modernisation au ministère de la Justice, le nombre d'auditions judiciaires à distance a atteint 1 783 depuis le lancement de l'opération de modernisation de la justice, en octobre 2015. Akka Abdelhakim a indiqué, lors d'une conférence de presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El Bayadh, que 1 780 auditions de témoins et d'accusés ont été effectués à distance au niveau national et trois autres dans le cadre de la coopération entre la justice algérienne et son homologue française. Il a souligné que cette procédure fait partie de la politique du ministère de la Justice de développement du système juridique, permettant de gagner du temps et d'accélérer

les procès. Le même responsable a fait savoir que le secteur de la justice œuvre à atteindre un haut degré d'utilisation des technologies modernes, en vue de rapprocher davantage le secteur de la justice du citoyen et mettre fin aux pratiques de papier. Les applications de raccordement des structures judiciaires réalisées depuis le lancement du projet de modernisation du secteur ont atteint un nombre de 507, a-t-il encore indiqué, affirmant que ces applications numériques ont été réalisées par des compétences algériennes. M. Akka a également déclaré que la modernisation du secteur de la justice a permis, à titre d'exemple, de délivrer plus de 60 000 certificats de nationalité et 100 000 casiers judiciaires via internet depuis 2015, ajoutant, par ailleurs, que la valeur des amendes recou-

vrées durant cette période a atteint 20 millions de DA. Au passage, il a appelé les citoyens à utiliser ces applications modernes leur épargnant, par là même, les déplacements vers les tribunaux pour se faire délivrer des documents judiciaires. L'archive judiciaire et les archives des registres de l'état civil au niveau des cours de justice a également bénéficié des prestations électroniques afin de faciliter aux magistrats de l'état civil l'activation et la correction électronique des actes, en plus de mettre en place la base de données concernant la détention préventive, cette dernière étant une mesure de consolidation des droits de l'Homme et des droits individuels du citoyen, a poursuivi le responsable. Le directeur de la modernisation au ministère de la Justice a souligné, par ailleurs,

### LA QUESTION DU JOUR

#### Sombre perspective pour l'accord avec l'Iran

Suite de la page une

En effet, quand les Etats-Unis prennent des sanctions contre un pays, ils entendent que tous les autres fassent de même, sous peine de subir eux-mêmes des sanctions. S'ils ne décidaient que pour eux-mêmes, cela ne serait pas si dommageable pour le pays mis à l'index. Mais comme bien des Etats de par le monde sont économiquement dépendants de leurs relations avec les Etats-Unis, au double plan économique et financier pour le moins, et que la plupart d'entre eux n'ont aucune envie d'entrer en conflit avec eux pour quelque raison que ce soit, un pays placé par eux sous le régime des sanctions a peu de chance de se trouver des partenaires de substitution. Bien entendu, l'Iran n'en sera pas isolé dans le monde pour autant. Bien des pays continueront d'échanger avec lui, mais ce sera pour ainsi dire à leurs risques et périls. La Chine et la Russie, pour ne parler que des plus importants de ces pays jaloux de leur indépendance, n'obéiront probablement pas en la matière aux oukases américains. Eux-mêmes ne dénonceront pas l'accord. Pour eux en tout cas, l'affaire est entendue. Mais qu'en sera-t-il des autres signataires, que sont la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne ? Toutes trois sont en principe à cet égard sur la même position que la Russie et la Chine. Pas tout à fait cependant quand on y regarde de plus près, puisque pour sauver l'accord déjà existant, elles proposent de lui ajouter un deuxième, qui pour sa part portera sur les capacités balistiques de l'Iran. Par elle-même cette attitude implique la reprise des négociations avec l'Iran, même si celles-ci ne doivent pas toucher à ce qui a déjà été convenu. Leur principal argument en direction des Etats-Unis, le chef de l'alliance à laquelle elles appartiennent, c'est qu'il n'existe pas de plan B. Or l'on voit bien que pour elles il existe une alternative, celle-là même qu'elles proposent, et dont ne veulent ni les Américains ni les Iraniens.

M. H.

que l'adoption du système de signature électronique traduirait «largement» l'orientation du secteur de la Justice vers la modernisation de son administration et le «développement continu» de l'appareil judiciaire. Accompagné du directeur général de la prospective et de la réglementation au ministère, Kilane Zerouala, le même responsable a visité la cour d'El Bayadh et inspecté les travaux de réalisation du tribunal administratif du chef-lieu de wilaya et le tribunal de Boualem prévu d'être mis en service avant la fin de l'année en cours.

Meriem Benchaouia

Said Djellab, ministre du Commerce

# «L'UE a eu des explications sur nos mesures de réduction des importations»

■ Des explications ont été données aux partenaires européens quant aux mesures provisoires prises par l'Algérie pour réduire ses importations face aux difficultés financières, a affirmé, hier à Alger, le ministre du Commerce, Said Djellab.

Par Salem K.

«**N**ous avons bien expliqué à nos partenaires de l'Union européenne, avec qui nous avons une relation stratégique, que nous traversons une période très difficile sur le plan financier et particulièrement au niveau de la balance commerciale et celle des paiements, et qu'il s'agit aussi d'une période transitoire», a précisé M. Djellab en réponse à une question de la presse en marge d'une réunion sur les exportations hors hydrocarbures. «Il a été expliqué à l'UE qu'il s'agissait d'une période difficile et que nous sommes, donc, obligés de regarder de très près nos importations», a-t-il déclaré. Il a également été expliqué aux partenaires européens de l'Algérie qu'il s'agissait d'une «période transitoire qui permettra à l'Algérie de diversifier son éco-

nomie et de ne pas dépendre uniquement des hydrocarbures», a-t-il soutenu. Dans ce sens, il a considéré que «le principe de partenariat implique qu'il y ait une compréhension». Et d'ajouter : «Nous sommes prêts à dialoguer et nous avons instauré un dialogue et nous espérons que nos partenaires participent avec nous dans cette transition économique». Pour rappel, les déclarations récentes de la Commissaire européenne du commerce, Cécilia Malmstrom, devant la Commission des affaires économiques et des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française sur le dispositif algérien de sauvegarde de l'économie nationale a suscité plusieurs réactions d'organisations patronales et économiques nationales ainsi que de l'Ugta. Ainsi, le FCE et l'Ugta ont exprimé leur «préoccupation» à la suite de ces déclarations en relevant que ces mesures de protection ne remettent nullement en cause la volonté de l'Algérie de consolider sa coopération économique avec ses partenaires stratégiques dont l'UE fait partie. De son côté, le vice-président du Conseil national économique et social (Cnes), Mustapha Mekideche, a considéré que la réaction de l'UE était «contradictoire» et «paradoxe» puisque des partenariats entre des entreprises européennes et algériennes se sont



noués dans le secteur de l'automobile avec des importations de CKD/SKD auprès de pays européens, sans compter la levée des restrictions à l'importation de certains intrants nécessaires à l'économie algérienne, tandis que des accords importants dans le domaine des hydrocarbures ont été conclus récemment entre l'Algérie et l'Italie. Pour sa part, le Conseil national de concertation pour le développement de la PME «a réprouvé la vision d'une Algérie réduite à un simple marché accessible et réservé aux Etats membres de l'Union européenne». En outre, il s'est étonné de la «réaction dis-

proportionnée» de M<sup>me</sup> Malmstrom «au moment où nous assistons à la montée du protectionnisme dans les pays qui se réclament les plus libéraux». Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait appelé, lors du forum d'affaires algéro-espagnol tenu en début avril à Alger en présence de son homologue espagnol, Mariano Rajoy Brey, à la «compréhension» des fournisseurs traditionnels de l'Algérie quant aux mesures de sauvegarde commerciales prises par le gouvernement algérien pour rééquilibrer la balance des paiements. «Je me dois de vous dire que l'Algérie traverse une pério-

de difficile financièrement du fait de la chute des prix des hydrocarbures qui ont gravement affecté sa balance des paiements», avait-il expliqué. Devant cette situation, «le gouvernement, qui a décidé de préserver la dynamique de croissance économique et de développement social et culturel, a pris les mesures qui s'imposaient, notamment des dispositions transitoires de sauvegarde en matière de commerce extérieur», avait soutenu M. Ouyahia qui avait espéré la «compréhension» des fournisseurs traditionnels, et ce, «dans le cadre de la solidarité».

S. K./APS

APN

## Zemali présente le projet de loi fixant la liste des fêtes légales

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a présenté, hier, devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi fixant la liste des fêtes légales qui consacre «Yennayer» (nouvel an berbère), coïncidant avec le 12 janvier de chaque année, comme fête nationale et journée chômée et payée. Lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Said Bouhadja, le ministre a indiqué que le projet de loi modifiant et complétant la loi n° 63-278 du 26 juillet 1963 fixant la liste des fêtes légales, intervenait en application des orientations du président de la République, données lors de la réunion du Conseil des ministres, le 27 décembre 2017, au cours de laquelle il a rappelé que «la Constitution, révisée en mars 2016, a définitivement scellé l'approbation par le peuple algérien tout entier de tamazight, comme langue nationale et officielle». Le projet de loi s'inscrit également dans le cadre du «renforcement de l'identité nationale dans sa triple composante Islamique, arabe et amazighe, de la réconciliation nationale et de la consolidation de l'unité nationale autour de l'histoire de l'Algérie et ses dimensions spirituelles et civilisationnelles».

T. G.

Algérie/Royaume-Uni

## Amar Abba élu à Londres «Ambassadeur de l'année»

L'ambassadeur d'Algérie à Londres, Amar Abba, a été élu lundi soir par ses pairs, «Ambassadeur de l'année», pour, selon les termes du jury, son «impressionnante présence sur la scène diplomatique au service de son pays». Le prix lui a été remis lors d'une cérémonie organisée par le magazine «Diplomat», qui fêta à l'occasion, le 71<sup>e</sup> anniversaire de sa création, en présence de responsables britanniques et des ambassadeurs

et diplomates de plus de 120 pays, accrédités à Londres. En lui remettant le prix, les organisateurs ont expliqué que le jury a récompensé «le diplomate chevronné» de la région Mena, qui a «énormément amélioré l'image de l'Algérie depuis son arrivée à Londres». M. Abba s'est dit honoré par cette distinction, remerciant les organisateurs et les ambassadeurs pour leur geste d'appréciation de l'action diplomatique de l'Algérie sur la scène

internationale et le staff de l'ambassade pour son soutien et son abnégation. Le prix de «l'Ambassadeur de l'année», qui en est à sa 10<sup>e</sup> édition, est décerné aux représentants diplomatiques étrangers dans la capitale britannique en signe de reconnaissance de leur action et de leurs efforts pour défendre les intérêts et les positions de leurs pays respectifs et pour promouvoir les relations bilatérales avec le pays d'accréditation.

Safa R.

Laskri :

## L'élection présidentielle de 2019 ne figure pas présentement dans l'agenda du FFS

La date du Congrès national ordinaire du Front des forces socialistes (FFS) n'est pas liée à celle des élections présidentielles, a déclaré, hier à Alger, Ali Laskri, membre de l'Instance présidentielle du parti, soutenant que cette échéance électorale «ne figure pas présentement dans l'agenda» du parti. «Notre agenda pour 2019 est centré sur l'organisation de notre congrès national ordinaire. La date de sa tenue, avant ou après avril 2019, n'est pas liée à la date de l'élection présidentielle. Cela étant dit, il est prématuré de vous indiquer notre position par rapport à cette élection qui ne figure pas présentement dans notre agenda», a-t-il déclaré dans une conférence de presse organisée trois jours après la tenue du congrès extraordinaire du

parti au terme duquel une nouvelle instance présidentielle a été élue. Rappelant que les statuts du parti prévoient l'annonce de la date du congrès six mois avant sa tenue, M. Laskri a indiqué que d'ici la fin de l'année, le parti aura procédé à une évaluation de l'état d'exécution de la feuille de route tracée, exprimant la volonté du parti d'organiser un «congrès rassembleur» dans lequel «seront impliqués tous les militants leurs structures et leur encadrement». Cette feuille de route comporte, annonce M. Laskri, la mise en place du secrétariat national et du Comité d'éthique, le renouvellement des fédérations et des sections, ainsi que les commissions du conseil national, l'organisation de la conférence nationale des élus et l'organisa-

tion de la conférence nationale d'audit. A propos du poste de Premier secrétaire du parti, il a expliqué que la décision de reconduire ou pas M. Hadj Djilani «revient à l'Instance présidentielle» qui débattera «profondément» de la question. Sur les questions sociales, M. Laskri a plaidé pour «la préservation du caractère social de l'Etat», critiquant, dans ce sens, le projet de loi sur la santé soumis à l'adoption de l'Assemblée populaire nationale. L'Instance présidentielle du FFS issue du congrès extraordinaire tenu vendredi dernier est composée de Ali Laskri, Mohand Amokrane Cherifi, Brahim Meziani, Hayet Taiati et Sofiane Chioukh.

L. M.



Un regain de tensions au Moyen-Orient fait monter le pétrole

# Le Brent frôle les 75 dollars

■ Les cours du pétrole se sont redressés en cours de journée face à la crainte d'un regain de tensions géopolitiques après l'assassinat du chef politique des rebelles au Yémen par une frappe de la coalition militaire menée par l'Arabie saoudite.

Par Assia D.

**A** Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin a terminé à 74,71 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 65 cents par rapport à la clôture de vendredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a gagné 24 cents à 68,64 dollars. Il s'agit de leur plus haut niveau depuis fin 2014. Les cours sont remontés



après l'annonce de la mort du plus haut responsable politique des rebelles Houthis en guerre contre le pouvoir du président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi. Ce dernier est aidé depuis mars 2015 par une coalition de plusieurs pays commandée par

le royaume saoudien, qui tente de stopper la progression des Houthis. «Ce nouveau pic de tensions impliquant à la fois le Yémen, l'Arabie saoudite et l'Iran a fait grimper les prix car cela ravive le conflit entre d'importants pays producteurs de brut»,

a souligné Robert Yawger de Mizuho. L'Iran pourrait également de nouveau être empêché d'exporter son pétrole si les Etats-Unis sortaient de l'accord sur le nucléaire iranien, comme Donald Trump envisage de le faire. Parallèlement, «la produc-

tion vénézuélienne reste toujours aussi perturbée, et il demeure un risque de sanction américaine après les élections du 20 mai», ont commenté les analystes de Société Générale. Autant de possibilités de voir l'offre de brut sur le marché mondial diminuer. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opec) et dix partenaires se sont à cet égard réunis vendredi pour discuter de leur accord de limitation de la production destiné à faire remonter les prix du brut. Cet accord, en place depuis 2017, doit pour l'instant s'achever fin 2018, mais les marchés attendent de voir s'il sera à nouveau renouvelé lors de la prochaine réunion officielle de ses participants, en juin à Vienne. «Il ne s'agit pour l'instant que d'une différence de vocabulaire, mais en tout cas nous ne sommes plus face à un groupe homogène où tout le monde va dans la même direction», ont souligné les analystes de JBC Energy. Le ministre iranien du Pétrole, Bijan Zangeneh, a ainsi affirmé lundi que si les prix continuaient d'augmenter, un prolongement de l'accord ne paraîtrait pas nécessaire, selon des propos rapportés par le site d'information du ministère Shana.

A. D.

## Développement agricole

### Réunion de l'Organisation arabe les 25 et 26 avril à Amman

L'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA) tiendra sa 35<sup>e</sup> assemblée générale ainsi que la 48<sup>e</sup> session de son conseil exécutif les 25 et 26 avril à Amman (Jordanie), auxquelles prendra part le ministre de l'Agriculture, du Développement local et de la Pêche, Abdelkader Bouazghli, a indiqué hier un communiqué du ministère. Ces

réunions seront consacrées à l'examen de plusieurs questions dont le plan d'action de l'OADA pour la période 2019-2020, l'état de mise en œuvre de la stratégie de cette organisation arabe 2005-2025 et le programme d'urgence sur la sécurité alimentaire dans les

pays arabes. Il s'agit également d'examiner le Plan d'appui aux pays arabes dans la mise en œuvre du futur cadre stratégique 2018-2030 de la Convention de l'ONU sur la lutte contre la désertification et l'atténuation des effets de la sécheresse ainsi que le ren-

forcement des bureaux régionaux dont celui pour le Maghreb à Alger, note la même source. En marge des travaux de ces deux sessions, une Foire agricole internationale sera organisée du 25 au 28 avril. Pour rappel, l'OADA (siège à Khartoum) a été créée en

1970 sur décision de la Ligue arabe qui avait reconnu la nécessité d'une coordination entre les différentes politiques des pays arabes dans l'agriculture, les ressources naturelles et humaines, ainsi que le développement économique. Malek A.

## Coopération économique

### Yousfi discute avec le vice-ministre grec des Affaires étrangères

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a reçu, lundi à Alger, le vice-ministre des Affaires étrangères de la République de Grèce, Georges Katrougkalos, avec qui il a discuté de la coopération bilatérale notamment dans le domaine économique et industriel, indique un communiqué du ministère. Lors de leurs dis-

cussions, les deux parties ont convenu d'organiser «un forum d'affaires» pour explorer toutes les potentialités de coopération entre l'Algérie et la Grèce. Selon les deux responsables, Alger et Athènes possèdent d'importantes opportunités de partenariats qui pourraient se solder par la création de sociétés mixtes dans différents secteurs d'acti-

tés, notamment les secteurs des mines, le pharmaceutique et l'industrie naval, a précisé la même source. A cet effet, M. Yousfi a indiqué que l'Algérie s'intéresse énormément à des partenariats pour la production du marbre avec la partie grecque qui possède un savoir-faire en la matière, ajoute le communiqué. Ainsi, la fabrication de

bateaux de pêche constitue, elle aussi, un autre domaine de partenariat qui intéresse l'Algérie, selon M. Yousfi. Pour sa part, M. Katrougkalos s'est dit «favorable» pour une éventuelle coopération avec l'Algérie dans ces segments ainsi que d'autres secteurs, citant l'industrie pharmaceutique, a conclu le communiqué. A. O./APS

## Dépasant les objectifs fixés par l'UE et le FMI

### La Grèce enregistre un excédent budgétaire en 2017

La Grèce a enregistré en 2017 un excédent budgétaire de 0,8% du PIB et un surplus primaire de 4%, dépassant, pour la deuxième année de suite, les objectifs fixés par ses créanciers, UE et FMI, a annoncé son service statistique (Elstat). Même si ses modes de calcul diffèrent légèrement de ceux d'Elstat, la feuille de route dictée par les créanciers du pays, l'UE et le FMI en juillet 2015 en échange d'un troisième programme de prêts de 86 milliards d'euros, prévoyait que le pays

dégage en 2017 un excédent primaire (hors service de la dette) de 1,75% du PIB, pour arriver à 3,5% en 2018. Selon les premières estimations d'Elstat, l'excédent budgétaire atteint 1,454 milliard d'euros pour un surplus primaire de 7 milliards. La dette publique continue de progresser, à 317,4 milliards contre 315 en 2016, mais recule à 178,6% du PIB contre 180,8 de l'année précédente du fait du retour à la croissance en 2017. Le pays avait déjà largement dépassé l'objectif fixé par ses

créanciers en 2016, en obtenant un excédent de 0,6% du PIB, et un surplus primaire de 3,9%, au prix d'une hausse tous azimuts de la fiscalité, des cotisations sociales et de coupes généralisées dans les dépenses publiques. L'annonce d'Elstat intervient alors que les bailleurs de fonds du pays discutent du moyen d'accompagner sa sortie de perfusion financière, et de l'ampleur du réaménagement de dette qu'ils sont prêts à lui consentir. Le retour du pays sur le marché est prévu en août, à

l'issue de huit ans de soutien assorti d'une purge économique qui a amputé le PIB d'un quart et fait exploser le taux de chômage à plus de 20%. Comme lors de la plupart des épisodes précédents de la crise grecque, des divisions se dessinent entre ceux qui, comme l'Allemagne, veulent le maintien d'un corset étroit, et les partisans d'une plus grande souplesse, parmi lesquels la France, le FMI jouant pour sa part sa partition pour demander un geste important sur la dette. Agences

Bourse de Tokyo  
**Le Nikkei ouvre en hausse de 0,65%, porté par le yen**

LA BOURSE de Tokyo a ouvert sur une note positive hier, prenant le contre-pied de Wall Street, le recul du yen par rapport à la monnaie américaine portant les titres des entreprises exportatrices japonaises. Dans les premières minutes des échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes progressait de 0,65% (+143,70 points) à 22 231,74 points, et l'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau +0,69% (+12,00 points) à 1 762,79 points. Le marché profitait du fléchissement du yen par rapport au dollar : le billet vert a largement dépassé la barre des 108 yens et valait 108,77 yens, contre 107,82 yens la veille à la clôture. L'euro avançait également à 132,80 yens, contre 132,30 yens. R. E.

ANSEJ-Souk Ahras

# Création depuis janvier dernier de 20 micro-entreprises

■ Vingt micro-entreprises ont été financées dans la wilaya de Souk Ahras, entre la période allant du 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 15 du mois d'avril en cours, dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), a-t-on appris auprès de l'antenne locale de cette agence.

Par Lyes B.

Le chargé de communication et d'information au sein de cet organisme, Mohamed Amine Saci, a précisé que la création de ces entreprises a permis de générer 43 postes de travail et a mobilisé un montant de 64 millions DA. Pas moins de 60% des projets financés ont été réservés aux diplômés universitaires, tandis que 40% ont été destinés aux promus des centres de formation professionnelle, a détaillé le même responsable. Douze entreprises parmi le nombre global sont liées au secteur des services, l'agriculture, notamment les grandes cultures, travaux publics et construction et la plomberie, selon la même source.

Le financement de ces entreprises fait l'objet d'une étude des besoins du marché en produits, marchandises et services, pour permettre à ces dernières de contribuer efficacement au développement de l'économie locale, a-t-il souligné. La Maison de l'entrepreneuriat de l'université de Souk Ahras, a-t-il fait remarquer, a contribué au développement de la réflexion des étudiants à travers l'étude des projets et les idées de certains diplômés universitaires, tels que les projets de l'industrie cosmétique et la transformation du plastique. Les responsables de l'antenne locale de la même agence œuvrent, en coordination avec la Maison de l'entrepreneuriat de l'université Mohamed-Cherif-Messaadia, à attirer le plus grand nombre de

diplômés universitaires et créer leurs micro-entreprises à travers l'organisation de «portes ouvertes» au sein de cet établissement d'enseignement universitaire, a-t-il fait savoir. Afin d'attirer davantage de diplômés des centres de formation professionnelle pour créer ce genre d'entreprises, des campagnes de sensibilisation et d'information sont menées actuellement au profit de cette frange de jeunes pour les familiariser avec l'Agence et faire connaître les privilèges accordés à la création de ce genre d'entreprises, a ajouté la même source. Afin d'assurer un accompagnement plus efficace de micro-entreprises, créées au titre de ce dispositif, un site web permet aux propriétaires de ces établissements de présenter



leurs propres CV et produits, afin de créer un espace entrepreneurial diversifié qui a été installé, selon la même source. Un espace qui vise à faire connaître les professions et les spécialités de ces institutions, que ce soit

en ce qui concerne la plomberie, la peinture ou la construction, permettant aux citoyens d'entreprendre des contacts pour la demande de ces services.

L. B./APS

Colloque sur la démocratie participative à l'université de Béjaïa

## «Le code des collectivités locales doit consacrer une véritable décentralisation»

«Démocratie participative : un nouveau mode de gouvernance» est le thème du colloque organisé, hier, par la Faculté de droit et des sciences politiques, le Laboratoire de recherche sur l'effectivité de la norme juridique (LARENJ), en partenariat avec la wilaya de Béjaïa, l'Assemblée populaire de wilaya de Béjaïa et l'Assemblée populaire communale de Béjaïa à l'auditorium du campus Aboudaou. Il s'agit de trouver les voies et moyens pour améliorer la gestion des affaires de la cité et surtout impliquer le citoyen dans une forme de partage et d'exercice du pouvoir avec le renforcement de sa participation dans la prise de décision politique. Il s'agit aussi d'impliquer le citoyen dans le processus d'élaboration des politiques de développement et d'amélioration de son cadre de vie, etc. Un concept dont on parle depuis longtemps mais qui peine à être appliqué sur le terrain suite aux problèmes que rencontrent les collectivités locales de manière générale et la méfiance existante envers le citoyen qui, de plus en plus, est devenu un acteur très actif dans la défense de ses intérêts depuis l'avènement du numérique. Dans son allocution le P/APW de Béjaïa a affirmé l'adhésion de son institution «à cette initiative dès le début, parce que nous sommes convaincus que l'université et les collectivités locales doivent multiplier les espaces de débat et d'échange sur les modes de participation des citoyens dans le processus de prise de décision», estimant que «c'est un mouvement, certes encore lent, mais inévitable dans

notre société». M. Haddadou a appelé «l'élite à prendre ses responsabilités et s'engager dans les luttes quotidiennes de nos concitoyens, car, dit-il, votre avis, votre expertise et votre implication permettent à la société des sauts qualitatifs dans son organisation, ses objectifs et ses aspirations». Il a fait observer que «les axes du colloque s'inscrivent directement dans cette vision», avant de souligner que «la marge de manœuvre des élus est très infime : l'actuel code des collectivités locales n'attribue aucune prérogative aux élus dans plusieurs domaines importants tels que l'aménagement du territoire, le développement économique, la gestion du foncier et la fiscalité locale. Plus grave encore, le maire ne peut même pas recruter

le personnel nécessaire». «Pour notre part, nous sommes convaincus que le développement local est l'émanation de la volonté des populations». Il estime que «sa conception, ses objectifs et sa mise en œuvre doivent être des missions des élus en concertation avec la société civile». Il a, ensuite, plaidé pour «plus de prérogatives» aux élus du peuple, comme il a plaidé encore sur l'impérieuse nécessité d'«abroger les codes actuels et concevoir de nouveaux textes où la participation de tous les acteurs concernés sera effective». Pour lui, «ce code doit consacrer une véritable décentralisation», ceci par «la suppression de la tutelle administrative et son remplacement par un contrôle judiciaire, l'adoption du princi-

pe de la subsidiarité (la non intervention du pouvoir central dans les affaires locales sauf à la demande du pouvoir local)». Pour le président de l'APW, «beaucoup de facteurs sont réunis pour faire de la démocratie participative un nouveau mode de gouvernance en Algérie». Il a appelé «la société civile à s'organiser pour participer dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques». Il a rappelé que son Assemblée a lancé une dynamique participative à travers plusieurs initiatives qui visent à impliquer la société civile dans le développement local dont l'appel à projet associatif qui vise à soutenir les projets porteurs de solutions durables, le concours du village le plus propre dont le

citoyen sera un membre du jury, et APW-Jeunesse : implication de la jeunesse dans le choix des projets à travers le budget citoyen. Notons que dans son avant-projet de loi, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et l'Aménagement du territoire, Nourredine Bedoui, définit la démocratie participative comme «un cadre de la promotion à la fois de l'initiative citoyenne et de la gouvernance participative, un partage du pouvoir dans l'élaboration ou la prise de décision», entre autres. Les travaux du colloque se sont poursuivis et ont abordé plusieurs axes, des résolutions voire des recommandations sont attendues.

Hocine Cherfa

Oran

## Formation d'une vingtaine de boulangers en pains spéciaux et viennoiserie

Une session de formation sur les pains spéciaux et en viennoiserie moderne sera assurée du 29 avril au 3 mai prochain à Oran au profit d'une vingtaine d'artisans boulangers, a-t-on appris du président du Club des artisans boulangers. «En vertu d'une convention signée avec la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya et le secteur de la formation professionnelle, nous avons pris l'initiative de lancer un programme de formation en pâtisserie, gâteaux traditionnels, pains spéciaux, viennoiserie et chocolaterie, au profit d'une vingtaine d'artisans boulangers et formateurs», a indiqué à l'APS Faouzi Baïche. «Cette formation spécifique est organisée au niveau du centre de formation professionnelle de haï El Badr (ex-Cité Petit) d'Oran, suite à une demande formulée par les affiliés du club», a-t-il fait savoir. La formation

porte sur les nouvelles techniques des métiers de la boulangerie et de la pâtisserie, le tout encadré par des experts membres de notre organisation en provenance des wilayas de Tipaza, Tizi Ouzou, Alger, Boumerdes et Bouira parmi eux, dont des animateurs des chaînes spécialisées dans l'art culinaire, a encore ajouté M. Baïche. La formation permettra également aux gens du métier d'apprendre à travailler avec le levain, un ingrédient (mélange eau et farine) utilisé pour faire gonfler le pain et lui donner un goût particulier. Cette semaine de formation sera clôturée par un concours du meilleur artisan boulanger, a fait savoir la même source, assurant que le lauréat sera récompensé par une formation à l'étranger. Plus de 250 artisans, toutes branches confondues, ont été formés par le Club des artisans boulangers, dont cer-

tains ont bénéficié d'une formation à Aix en Provence à Marseille (France) assurée par le champion du monde, Serge Bilet. Interrogé sur la qualité médiocre du pain, M. Baïche a souligné qu'elle est due à la farine maigre en fibre et en son, soutenant que «le meilleur pain, le pain consistant, comme on dit, est celui qui est moelleux et dont on éprouve une complète satiété». Créé en octobre 2016, le Club des artisans boulangers dispose de près de 5 000 adhérents algériens et étrangers dont des chefs reconnus mondialement, disposés à transférer leur savoir-faire. Il a, à son actif, une dizaine de manifestations dont le «Carrefour du boulanger» qui a été organisé en 2006 à Oran. Par ailleurs, la deuxième édition du «Festival du pain» aura lieu du 12 au 22 juillet prochain à Oran, a annoncé la même source.

R. R.





## Sahara occidental

# L'AAJ demande au Conseil de sécurité de mettre fin à l'occupation marocaine

■ L'Association américaine des juristes (AAJ) a estimé, dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité de l'ONU, Gustavo Meza-Cuadra, qu'il était temps pour l'institution d'appeler «sans équivoque» le Maroc à mettre fin à l'occupation illégale du Sahara occidental.

Par Sara H.

« Selon nous, il est temps que les membres du Conseil de sécurité de l'ONU, notamment ses membres permanents, appellent sans équivoque le royaume du Maroc à mettre fin à l'occupation illégale du Sahara occidental comme l'a fait l'Assemblée générale des Nations unies en 1979 », a indiqué la présidente continentale de l'association, Vanessa Ramos, dans sa lettre datée du 20 avril et dont l'APS a obtenu une copie. Elle a également considéré que le moment est venu, pour les membres du Conseil de sécurité de l'ONU, d'inclure de «manière responsable» la protection et la promotion des droits de l'Homme du peuple sahraoui dans le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) et d'appeler à enquêter «sur les crimes commis par la puissance occupante au Sahara occidental». L'AAJ, dont le siège se trouve à New York, a été fondée au Panama en 1975 par des juristes de l'ensemble du continent américain dans le but de favoriser l'autodétermination des peuples et de leur assurer une indépendance politique et économique totale. Les juristes ont dénoncé, dans la lettre, l'occupation illégale par le Maroc du territoire non autonome du Sahara occidental, ainsi que son annexion illégale. Ils rappellent à cet effet que la résolution 2625 (XXV) de l'Assemblée générale intitulée «Déclaration sur les principes de droit international concernant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations unies». Cette résolution établit notamment que «le territoire d'une colonie ou un autre territoire non autonome a, en vertu de la Charte, un statut séparé et distinct du territoire de l'Etat qui l'administre, et un tel statut séparé et distinct en vertu de la Charte doit exister jusqu'à ce que les peuples de la colonie ou du territoire non autonome aient exercé leur droit à l'autodétermination conformément à la Charte, et en particulier à ses buts et principes». Ils précisent que ce principe s'applique également lorsque le territoire non autonome n'a pas de pouvoir administrant internationalement reconnu et qu'il est sous occupation étrangère, soulignant que l'invasion militaire et l'occupation illégale du Sahara occidental «ont conduit et conduisent encore aujourd'hui à de nombreuses violations du droit international humanitaire, dont certaines peu-

vent constituer des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et un génocide culturel». Par ailleurs, l'AAJ qui se dit soutenir les efforts du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et de son Envoyé personnel pour le Sahara occidental Horst Kohler, en vue de relancer le processus politique dans un «nouvel esprit» et avec une «nouvelle dynamique», condamne «fermement les tactiques dilatoires utilisées par le royaume du Maroc, notamment la mise en œuvre du mandat de la Minurso par l'adoption de la résolution 690 (29 avril 1991) du Conseil de sécurité Sahara : un référendum qui devait avoir lieu dans les neuf mois».

## Le Parlement de Navarre exige la libération immédiate des prisonniers politiques

Le Parlement de Navarre (Espagne) a approuvé une déclaration institutionnelle dans laquelle il a réitéré sa solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines et exigé leur libération immédiate, a indiqué cette institution, tout en dénonçant toutes les procédures judiciaires ainsi que tous les procès politiques qu'ont menés les autorités marocaines contre la population sahraouie. Dans sa déclaration, le Parlement de Navarre fait appel à la Minurso (Mission



PH. > D. R.

des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental) et également à l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler, pour veiller au strict respect du droit international en ce qui concerne le traitement des prisonniers ainsi que le respect du droit international humanitaire. Par ailleurs, le Parlement de Navarre a dénoncé «la violation continue des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental et la situation des prisonniers politiques sahraouis dans toutes les prisons au Maroc et au Sahara occidental occupé». Le mouvement espagnol solidaire avec le

peuple sahraoui déterminé à accompagner la population sahraouie dans sa lutte pour l'indépendance organise des activités diverses afin de mettre plus de visibilité sur ce conflit qui dure depuis plus de 42 ans et dénonce les violations systématiques des droits de l'Homme par l'occupant marocain. Dans ce cadre, la cinéaste espagnole Laura Sipan a présenté hier à la cinémathèque de Saragosse son documentaire intitulé «Soukeina» tourné au Sahara occidental. Ce film a pour titre le nom d'une femme sahraouie disparue et incarcérée pendant dix ans dans une prison clandestine au Maroc

et qui devient ensuite une activiste des droits de l'Homme. Laura Sipan a indiqué que des centaines de personnes ont disparu depuis l'invasion militaire marocaine du Sahara occidental. D'autres associations espagnoles solidaires avec la cause sahraouie s'activent également pour peaufiner le programme «Vacances en paix» destiné aux enfants sahraouis. Des courses de charité, des concerts et d'autres activités artistiques et culturelles sont organisés afin de collecter les fonds nécessaires pour garantir un plein succès au programme précité.

S. H./APS

## Libye

## «Réexamen» de l'acquisition par le groupe français Total de nouvelles concessions

La compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) veut réexaminer l'acquisition, en mars, par le groupe français Total de concessions pétrolières avant d'avoir obtenu les autorisations nécessaires, selon un communiqué paru sur le site de la compagnie libyenne. Le 2 mars, le géant pétrolier français avait annoncé l'acquisition pour 450 millions de dollars la société Marathon Oil Libya Limited, qui une participation de 16,33% dans les concessions de Waha en Libye. La NOC détient 59,18% des concessions, les groupes américains ConocoPhillips et Hess respectivement 16,33% et 8,16%. «La NOC examine avec (le gouvernement libyen d'union nationale) certaines mesures au sujet de la vente par Marathon Oil de ses parts dans (le gisement) de Waha Oil», a indiqué Mostafa Sanalla, président de NOC dans un communiqué publié lundi sur le site. «Marathon Oil n'a pas obtenu l'autorisation de la NOC avant de finaliser cette transaction», a indiqué le communiqué, alors que «toute transaction de ce genre doit obtenir l'aval de la NOC et des autorités libyennes», faute de quoi ce serait «en violation des accord stipulés dans le contrat de concession». Les concessions de Waha produisent actuellement quelque 300 000 bep/j, production qui pourrait dépasser

400 000 bep/j d'ici à la fin de la décennie «avec la poursuite de la remise en état des installations existantes et la reprise des forages de développement», avait précisé un communiqué de Total. Pour Total, l'acquisition de ces concessions en Libye lui permettrait d'accéder à des ressources de plus de 500 millions de barils équivalent pétrole ainsi qu'à une quote-part de production immédiate de 50 000 barils par jour. La Libye produit actuellement autour d'un million de barils par jour, contre 1,6 million avant la chute de Mouammar El-Kadhafi en 2011. La NOC fait face, toutefois, à une perturbation régulière de la production sur les champs pétroliers en raison de blocages imposés par des milices faisant office de gardes des installations pétrolières, sur des revendications salariales ou politiques. Pour que la NOC donne son accord, «il faut que cette transaction serve les meilleurs intérêts du peuple libyen», a indiqué M. Sanalla. Le groupe français est présent en Libye depuis 1954. En 2017, sa production y était de 31 000 bep/j.

Plus de 1 500 migrants ont été secourus au large de la Libye ces derniers jours et pour la plupart conduits en Italie, lors d'opérations qui ont été marquées par au moins 11 morts et où les ONG ont joué un rôle essentiel. Cette nouvelle vague de départs est intervenue alors que la Cour de cassation italienne doit se prononcer mardi matin sur le placement sous séquestre du luventa, le navire de l'ONG allemande Jugend Rettet, saisi en août 2017 sur des soupçons d'aide à l'immigration clandestine. Au total, les gardes-côtes italiens ont coordonné le secours de 169 migrants le 18 avril, puis d'environ 400 samedi, 500 dimanche et plusieurs centaines lundi. Tous ces migrants ont débarqué lundi en Italie ou devaient le faire dans les jours suivants. En revanche, 263 migrants secourus dimanche par les gardes-côtes libyens ont été reconduits en Libye, de même que 11 personnes qui se sont noyées mais dont les compagnons d'infortune ont pu récupérer les corps. Cette vague de départs est très loin des records de ces dernières années, mais elle représente un pic important : l'Italie n'avait enregistré que 7 800 arrivées depuis le 1<sup>er</sup> janvier, soit une baisse de près de 80% par rapport à 2017.

Plus de 1 500 migrants ont été secourus au large de la Libye ces derniers jours et pour la plupart conduits en Italie, lors d'opérations qui ont été marquées par au moins 11 morts et où les ONG ont joué un rôle essentiel. Cette nouvelle vague de départs est intervenue alors que la Cour de cassation italienne doit se prononcer mardi matin sur le placement sous séquestre du luventa, le navire de l'ONG allemande Jugend Rettet, saisi en août 2017 sur des soupçons d'aide à l'immigration clandestine. Au total, les gardes-côtes italiens ont coordonné le secours de 169 migrants le 18 avril, puis d'environ 400 samedi, 500 dimanche et plusieurs centaines lundi. Tous ces migrants ont débarqué lundi en Italie ou devaient le faire dans les jours suivants. En revanche, 263 migrants secourus dimanche par les gardes-côtes libyens ont été reconduits en Libye, de même que 11 personnes qui se sont noyées mais dont les compagnons d'infortune ont pu récupérer les corps. Cette vague de départs est très loin des records de ces dernières années, mais elle représente un pic important : l'Italie n'avait enregistré que 7 800 arrivées depuis le 1<sup>er</sup> janvier, soit une baisse de près de 80% par rapport à 2017.

F. A./Agences

Plus de 1 500 migrants secourus au large ces derniers jours



## Madagascar

# La fronde contre le président se poursuit

■ Plusieurs centaines de partisans de l'opposition malgache, opposés aux nouvelles lois électorales, se sont réunis hier, pour la quatrième journée consécutive, dans la capitale Antananarivo pour exiger la démission du président Hery Rajaonarimampianina.

Par Rosa C.

«Aujourd'hui, nous demandons officiellement la démission de vous tous (le gouvernement), à commencer par le président de la République», a lancé la députée Hanitriniaina Razafimanantsoa aux manifestants réunis sur l'emblématique Place du 13 mai, selon la presse locale. «Tout de suite, tout de suite», a scandé en retour la foule, selon la même source. «Vous ne fêtes pas le poids contre le peuple, vous feriez mieux de ranger déjà vos valises», a insisté M<sup>me</sup>

Razafimanantsoa. A sept mois du premier tour annoncé des élections présidentielle et législatives, l'opposition accuse le gouvernement de vouloir la museler, notamment au travers d'une série de nouvelles lois électorales selon elle au seul bénéfice du pouvoir. Samedi, une marche, interdite par les autorités, a dégénéré en violents affrontements avec l'armée et la police. Selon un bilan provisoire de source hospitalière, ce face-à-face a fait deux morts et 16 blessés dans les rangs des manifestants, qui accusent les forces de l'ordre d'avoir ouvert le feu à



balles réelles. Lors d'une allocution télévisée et sur les réseaux sociaux dimanche soir, le chef de l'Etat a dénoncé une tentative de «coup d'Etat». A l'issue d'un conseil des ministres lundi, son gouvernement a accusé l'opposition d'«inciter la population à l'insurrection et à troubler l'ordre public». Elu en 2013, M.

Rajaonarimampianina n'a pas encore annoncé s'il allait briguer un second mandat. En revanche, les deux principaux chefs de l'opposition, Marc Ravalomanana, président de 2002 à 2009, et Andry Rajoelina, au pouvoir de 2009 à 2014, ont déjà laissé entendre qu'ils étaient prêts à se lancer dans la

bataille. Tous les deux ont été interdits de candidature en 2013. M. Ravalomanana a été renversé en 2009 après une mutinerie de l'armée qui a permis à M. Rajoelina, alors maire de la capitale, de devenir président non élu d'une transition qui s'est prolongée jusqu'en 2014.

R. C.



## Points chauds

### Caution

Par Fouzia Mahmoudi

Si ces dernières années les acteurs d'Hollywood n'hésitent plus à afficher leurs préférences politiques, notamment en se positionnant largement contre Donald Trump et son programme, peu de personnalités, ne serait-ce que celles aux origines juives, osent se dresser face à la politique israélienne, pourtant premier allié des États-Unis. Toutefois, la terrible situation qui oppose depuis plusieurs semaines maintenant les «Marcheurs» palestiniens aux soldats israéliens qui n'hésitent pas à tirer sur les foules désarmées, change la donne. Et Natalie Portman, actrice israélo-américaine, a annoncé la semaine dernière qu'elle renonçait à se rendre en Israël pour recevoir le prix Genesis, parfois appelé le «prix Nobel juif», qui récompense le travail et le dévouement d'une personnalité envers la communauté et les valeurs juives. «J'ai choisi de ne pas participer parce que je ne voulais pas apparaître comme soutenant Benjamin Netanyahu, qui devait faire un discours à la cérémonie», a indiqué dans un communiqué l'actrice oscarisée de 36 ans. Si elle n'a pas évoqué directement le sort des Gazaouis, dont 40 sont morts depuis le début de la «marche du retour», Natalie Portman a fait savoir qu'elle s'opposait «à la violence, à la corruption, aux inégalités et à l'abus de pouvoir». Une leçon de morale que n'a pas goûtée l'ultra-droite du pays. À commencer par le Likoud, le parti du Premier ministre Benjamin Netanyahu, qui a dénoncé cette semaine avec force «l'hypocrisie» de l'actrice. Dans un communiqué, le parti nationaliste l'a accusée de «parler des droits de l'homme, tout en participant à des festivals dans des pays qui censurent les films et dont le respect des droits de l'homme est bien inférieur à celui d'Israël». À en croire la très droite ministre de la Culture, Miri Regev, l'actrice serait même tombée dans l'escarcelle idéologique du Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS), un mouvement international qui prône le boycott politique et culturel du pays qui fête actuellement ses 70 ans. Un crime de lèse-majesté qui mériterait que l'artiste soit déchue de sa nationalité, s'est emporté Oren Hazan, un député du Likoud. «Je ne fais pas partie du mouvement BDS et ne le cautionne pas», a sèchement rétorqué Portman. Et de poursuivre : «Comme beaucoup d'Israéliens et de juifs dans le monde, je peux critiquer la direction israélienne sans pour autant vouloir boycotter l'ensemble du pays». Des explications qui n'ont pas convaincu. Loin de là. Yuval Steinitz, ministre des Infrastructures et proche de Netanyahu, a même franchi un cap dans la violence en accusant Natalie Portman d'avoir «une relation avec Israël proche de l'antisémitisme» et de «collaborer avec ceux qui (les) haïssent». Quelques personnalités israéliennes ont cependant volé au secours de l'actrice. «On sent qu'elle a choisi ses mots, son communiqué est très mesuré. Mais je ne suis pas étonné par la violence de la réaction : ce gouvernement n'est pas rationnel, il tire à vue sans poser de question», explique le réalisateur israélien Amos Gitai. Reste à savoir si d'autres personnalités israélo-américaines soutiendront également l'actrice qui a fait preuve de courage en critiquant son pays qui use depuis plusieurs semaines, comme il le fait trop souvent depuis soixante-dix ans, de violence envers des Palestiniens incapables de se défendre et dont le nombre de morts et de blessés ne cesse d'augmenter.

F. M.

### Pays basque

## L'ETA va se dissoudre mais les blessures restent ouvertes

Ivan Ramos croise souvent l'assassin de sa mère à Portugaleta, ville du Pays basque où elle a été tuée par des proches de l'ETA. Encarni Blanco, elle, est née à quelques kilomètres de là et reste hantée par le souvenir de tortures policières.

Bien qu'appartenant à deux camps opposés, ils aspirent tous deux à la paix, une perspective qui se concrétise avec la dissolution imminente de l'organisation séparatiste ETA et une conférence internationale sur le processus de paix prévue le 4 mai près de Bayonne dans le sud-ouest de la France. Lui, grand chapeau athlétique de 44 ans, est employé dans la sidérurgie. Elle, 59 ans, est chargée de relations clients dans une compagnie d'assurance. «J'ai été l'une des premières victimes à avoir dû coexister avec les meurtriers d'un proche», explique Ivan Ramos, atablé dans un bar à Portugaleta, à 400 km au nord de Madrid. En 1987, sept cocktails Molotov ont tué sa mère, Maite Torrano. C'était un 25 avril. Il n'avait que 13 ans.

Ramos a quitté un temps sa ville de 47 000 habitants, puis il y est revenu et a fondé une famille, comme l'un des auteurs de l'homicide, qu'il croise régulièrement. «Je le vois quand je vais à la piscine (...) au parc». Les deux hommes ont des fils qui se coïncident sur les terrains de jeu.

Ivan a subi gestes et commentaires menaçants de l'auteur de l'attaque, mais il n'a rien dit à son fils sur les circonstances de la mort de sa grand-mère, qu'il

n'a jamais connue, pour ne pas le conditionner : «Je ne veux lui transmettre ni haine ni rancune».

Ce genre de rencontres va se multiplier au Pays basque, petite région de 2,2 millions d'habitants où bourreaux et victimes ne pourront pas toujours s'éviter.

Les sorties de prison se multiplient et pourraient s'accroître après l'annonce de la dissolution de l'ETA, prévue début mai. «Les gens ne sont pas préparés pour ça», s'inquiète Ivan.

Il participe à des réunions organisées par le gouvernement basque ou l'Eglise visant à rapprocher les habitants, un processus complexe en vue d'une «réconciliation», rendue possible depuis que l'ETA a renoncé à la violence en 2011.

Aux réunions prennent aussi bien part des victimes de l'ETA que des proches de membres de cette organisation tués ou torturés par des groupes parapoliciers comme les Groupes antiterroristes de libération (GAL). Encarni Blanco, se réveille ainsi toujours en sursaut la nuit, un quart de siècle après l'irruption brutale de gardes civils venus l'arrêter avec son mari.

Le calvaire a duré cinq jours, se souvient cette femme au visage rond encadré de cheveux gris.

Détenue au secret, encagoulée, tabassée, victime de décharges, debout «bras et jambes tendus contre un mur pendant des heures», «sans pouvoir s'allonger, sans dormir», avec la peur du viol, au point de se dire : «Je suis disposée à faire n'importe quoi pour échapper à

cet enfer». Les Nations unies ont reproché à l'Espagne de ne pas avoir enquêté sur son cas. Elle et son compagnon ont été condamnés à six ans d'emprisonnement pour soutien à l'ETA. Elle explique avoir accepté que son appartement serve de refuge à des membres de l'ETA, qui a tué au moins 829 personnes, même si finalement il n'a accueilli personne. Pour elle, l'Etat espagnol doit s'excuser pour les exactions de ses services de sécurité. L'ETA a demandé pardon aux victimes qui n'étaient pas directement liées au «conflit» et a évoqué des «regrets» pour les autres. Selon un rapport commandé par le gouvernement basque, 4 100 plaintes pour tortures policières ont été déposées entre 1960 et 2014. Selon Gaizka Fernandez Soldevilla, du Centre Mémorial des victimes du terrorisme, les GAL et d'autres groupes parapoliciers ont tué au moins 60 personnes.

«Il faut le dire, mais on ne peut pas tout mettre au même niveau», estime cet historien, en dénonçant l'emploi de l'expression «conflit» par les partis indépendantistes basques, comme s'il s'agissait d'une guerre.

Pour lui, c'est plutôt l'histoire d'un «groupe terroriste», qui doit être enseignée aux écoliers, même si près de la moitié des Basques préféreraient «tourner la page», selon un récent sondage.

«La peur de parler politique reste encore très présente (...) Mais si l'Histoire n'est pas connue, il y a un risque de répétition», met-il en garde.





Journées nationales du cinéma des jeunes à Djelfa

## Plus d'une vingtaine de participants au rendez-vous

■ Les productions filmiques se multiplient de plus en plus en Algérie, ouvrant les portes aux jeunes pour prouver leur talent et créativité. En effet, les Journées nationales du cinéma des jeunes, qui ont lieu à Djelfa, leur offrent le plaisir du partage et de l'apprentissage. Cet événement, qui réunit une vingtaine de cinéastes et réalisateurs de courts métrages et documentaires, permet l'échange avec les professionnels du cinéma algérien.

Par Abia Selles

Des Journées nationales du cinéma des jeunes s'organisent pour la deuxième année consécutive à Djelfa. Cette manifestation filmique dont le but majeur est d'assurer la formation, la découverte et l'échange entre professionnels, cinéastes et réalisateurs en herbe, enregistre une forte participation. Plus d'une vingtaine de cinéastes et réalisateurs de courts métrages et documentaires prennent part à cette manifestation cinématographique, abritées par la maison de la culture «Ibn Rochd» de Djelfa.

Cette deuxième édition, organisée par la direction de la culture de la wilaya, a été inaugurée par la projection d'un film documentaire mettant en exergue le bilan des activités de la première édition de ces journées cinématographiques, suivie par une

présentation des courts métrages et documentaires en lice pour cette édition, dont le jury est présidé par le cinéaste Ghouti Bendadouche.

L'opportunité a également donné lieu à la présentation des membres du jury, parmi lesquels se trouvent le P Karzabi Sid Ahmed, les réalisateurs Rachid Benallal et Saïd Mahdaoui, et la cinéaste Khadra Boudehane, avant la tenue d'une cérémonie en l'honneur de deux figures réputées de la scène artistique nationale, Ahmed Kadri, plus connu sous le nom de «Krikeche» et Amine Bouada.

A noter que cette nouvelle édition du genre est marquée par l'institution d'un prix pour le meilleur reportage-photo, visant l'encouragement de l'art de la photographie.

Selon ses organisateurs, la manifestation qui verra la distribution des prix cette après-midi, est une opportunité offerte aux amateurs du septième art pour prendre connaissance et savourer des œuvres et créations cinématographiques réalisées par de jeunes talents algériens férus de ce domaine.

A. S.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Hôtel Méridien d'Oran**  
Jusqu'au 25 avril :

Exposition «El Djazaïr... beyond paintings» de l'artiste peintre Fatma-Zohra Bouaouni.

**Musée des beaux-arts d'Alger**  
Jusqu'au 15 mai :

Les œuvres de quatre artistes peintres turcs exposées sous le thème «L'amitié par les couleurs».

**Galerie des Ateliers Bouffée d'Art**

Jusqu'au 28 avril :

Exposition-vente de l'artiste peintre Youcef Hafid.

**Galerie d'Art Mohamed-Racim**  
(5 avenue Pasteur, Alger)

Jusqu'au 30 avril :

Exposition individuelle de peinture de l'artiste peintre Nordine Mokkedes, sous le thème «Les pixels dans la peinture».

**Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh (Ouled Fayet, Alger)**

Mardi 1<sup>er</sup> mai à 19h :

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel célèbre la Journée internationale du jazz. Jean-Marie Ecay Sextet rend hommage à Didier Lockwood.

**Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (Alger)**

Jeudi 3 mai à 20h :

Spectacle «Une famille de ouf» de Mohamed le Suédois.



Afin de promouvoir la lecture à Tizi-Ouzou

## Plus de 50 bibliothèques communales équipées

La wilaya de Tizi-Ouzou compte un total de 51 bibliothèques communales équipées par le ministère de la Culture, afin d'encourager et de promouvoir la lecture publique, a indiqué, lundi à Tizi-Ouzou, la directrice locale de la culture, Nabila Goumeziane.

S'exprimant à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du livre et des droits d'auteur, organisée à la Bibliothèque principale de lecture publique, cette même responsable a déclaré que neuf autres bibliothèques communales sont en cours d'équipement. A cela s'ajoute la bibliothèque principale de lecture publique qui compte pas moins de 6 000 adhérents, plusieurs salles de lecture dont 6 équipées et 2 en cours d'équipement, des bibliothèques semi-urbaines à l'instar de celle de Tizi-Ouzou, Tigzirt et Illiltin qui sont fonctionnelles et celle de Beni Douala qui est en cours d'achèvement, a souligné M<sup>me</sup> Goumeziane.

En plus des infrastructures, des activités sont organisées périodiquement pour pro-

mouvoir la lecture, a-t-elle dit, citant entre autres manifestations, le Festival culturel lire en fête, le salon Djurdjura du livre, les rencontres littéraires, les sorties bibliobus et les séances contes organisées au chef-lieu de wilaya et dans plusieurs communes.

En outre, en 2017 le ministère de la Culture a fait don aux associations et institutions de la wilaya de Tizi-Ouzou de 25 000 livres, a fait savoir Nabila Goumeziane.

Lors de cette journée organisée en hommage à Djouher Amhis, une retraitée de l'Education nationale ayant exercé comme professeur de lettres françaises dans le cycle secondaire et auteur de plusieurs guides de lecture d'œuvres d'auteurs comme Mammeri, Dib, Mimouni, Taos Amrouche, destinés à encourager la lecture chez les jeunes, M<sup>me</sup> Goumeziane a salué le travail de cette passionnée du livre, présente à cet hommage, pour la promotion des grands hommes et femmes de lettres algériens.

«M<sup>me</sup> Amhis a marqué de son empreinte la

littérature et les lettres algériennes, à travers son œuvre guidée par le souci de transmettre aux jeunes générations la connaissance et le goût des principales œuvres du patrimoine littéraire algérien», a-t-elle précisé, rappelant qu'à ce titre cet ancien professeur de français avait entrepris, depuis 1983, une série d'ouvrages qu'elle appellera «Lecture».

Cette célébration a été également marquée par des communications animées par le directeur du Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNLPET) qui a abordé «Le défi de tamazight comme langue nationale et officielle», et le propriétaire de la maison d'édition Tira, Brahim Tazahart, qui s'est intéressé à la production littéraire en tamazight et la problématique de l'édition d'ouvrages en tamazight.

Le film documentaire «Nna El Djoher, une femme d'exception», coréalisé par Mahmel Amrouche et Malek Amirouche, a été projeté dans l'après-midi à la Bibliothèque principale de lecture publique.

L. B.

Salon national de l'artisanat à Sidi Bel-Abbès

## Affluence remarquable des visiteurs

Le deuxième Salon national de l'artisanat, qui se poursuit au complexe de la jeunesse «8-Mai 1956», au centre-ville de Sidi Bel-Abbès, enregistre une affluence remarquable des visiteurs.

Organisée depuis le début du mois d'avril en cours, cette manifestation suscite un engouement auprès des visiteurs, surtout les week-ends, où ils affluent en grand nombre pour découvrir et faire achat de meubles, de

bijoux, de produits de céramique, de cuivre, de poterie et de gâteaux traditionnels, entre autres.

Ce salon national a été marqué par une forte participation d'artisans représentant 48 wilayas du pays. Ses stands étalent des produits d'artisanat qui caractérisent chaque région, a déclaré la présidente de l'association locale «Emblème du patrimoine authentique».

Fettouh Fatéma-Zohra a souli-

gné que ce salon constitue une manifestation culturelle importante, coïncidant avec la célébration du mois du patrimoine.

Il offre une occasion pour les artisans du pays de se rencontrer et échanger leur savoir-faire, a fait savoir Abdelkader, artisan de Tlemcen spécialisé en fabrication du cuir, qui expose des cartables et sacs en cuir à la broderie manuelle raffinée.

Un autre artisan de Bouira s'est déclaré heureux d'exposer

pour la première fois des produits à l'huile d'olive dont le savon, prisé par les visiteurs.

Ce salon national, qui se poursuit jusqu'à la fin du mois en cours, vise à encourager les produits locaux et faire valoir le patrimoine culturel que recèle chaque région du pays, surtout que des produits d'artisanat sont cédés à des prix raisonnables, selon les visiteurs qui souhaitent encourager de telles initiatives.

F. H.



## Tennis de Table / Championnat national par équipes (phase retour) Le CRAP Bordj El Bahri évoluera en DI

LE CLUB de tennis de table du CR Alger Plage de Bordj El Bahri a accédé en division Une, après avoir remporté la première place au Championnat national par équipes (phase retour) disputé vendredi et samedi à la salle Omnisports de Ouled Chbel à Birtouta (Alger), avec la participation de sept clubs et l'absence de l'ASKM Oran. Outre le CRAP, la compétition a regroupé le Wifak Khémis Meliana, WA Rouiba, ASJ Khroub, ASR Khroub, AC Boudouaou et RC Arba. Auteur d'un parcours sans faute, le CRAP a validé donc son billet d'accession en division Une en remportant trois de ses quatre matchs. Composé du trio Imad Oustani, Larbi Hamdani, Sabri Danfer et Amdjed Oustani, le CR Alger Plage avait débuté le tournoi contre le Wifak Khémis Meliana qu'il a battu (4-1), avant d'enchaîner un second succès face au RC Arba (4-0). Lors de la troisième journée le club a concédé son seul revers, devant l'un des favoris pour le sacre final, le WA Rouiba (1-4). Lors de son 4<sup>e</sup> et dernier match, le CRAP a enregistré un 3<sup>e</sup> succès contre l'AJS Khroub (4-0), totalisant 27 points devant le WA Rouiba (26 pts) et le Wifak Khémis Meliana (25pts). «Nous sommes heureux et comblés par cette accession qui était notre objectif principal et pour laquelle tout le monde (joueurs, staff technique et responsables) s'est sacrifié. On a confirmé que le travail et l'abnégation sont toujours récompensés. Je pense que notre accession en division Une est large-

ment méritée», a déclaré le joueur-entraîneur Imad Oustani. Il a estimé que son équipe a fait l'essentiel du travail lors de la phase aller en remportant tous ses matchs. «On savait que notre premier match contre Khémis Meliana allait être déterminant pour l'accession. Les joueurs étaient tous concentrés sur cet objectif lors des six simples et au double. En remportant cette rencontre 4-1, nous avons atteint notre objectif», s'est réjoui Oustani. Le second billet pour la division Une se jouera lors du match barrage entre le WA Rouiba (2<sup>e</sup> de la division 2) et le Rama (7<sup>e</sup> de la division 1). Interrogé sur les autres objectifs de l'équipe cette saison, l'entraîneur a expliqué qu'il reste encore la Coupe de wilaya et la Coupe d'Algérie où ses pongistes peuvent offrir d'autres titres à leur jeune équipe créée en 2014. «La saison n'est pas encore terminée. Nous avons deux autres échéances, la Coupe de la wilaya et la Coupe d'Algérie où nous sommes toujours en course. Concernant la saison prochaine, nous allons essayer de de nous maintenir en Division Une tout en jouant à fond nos chances, car on a des joueurs capables de le faire, après évidemment une préparation adéquate», a conclu le capitaine du Crap. Avec cette accession en Division Une, le Chabab Ryadi Alger Plage confirme ainsi les résultats enregistrés lors des saisons précédentes, notamment au niveau des jeunes catégories.

## Championnat du monde U20 d'athlétisme (juniors) Trois athlètes de l'EN passent

TROIS ATHLÈTES algériens se sont qualifiés pour la 17<sup>e</sup> édition des Championnats du monde d'athlétisme U20 (juniors), prévue du 19 au 24 juillet 2018, au Ratina Stadium de Tampere, en Finlande, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Les trois Algériens, Mohamed-Mehdi Zekraoui, Slimane Moula et Souad Azzi ont réussi leur exploit lors des 18<sup>e</sup> Championnats arabe d'athlétisme de la catégorie (garçons et filles) qui se sont achevés dimanche à Amman en Jordanie, avec une moisson algérienne qui s'est élevée à 23

médailles (4 or, 11 argent et 8 bronze). Mohamed-Mehdi Zekraoui s'est qualifié sur 100 m où il avait décroché la médaille d'or de l'épreuve et battu le record d'Algérie (10 sec 48/100<sup>e</sup>) de la distance en séries, son compatriote Slimane Moula, champion arabe du 400 m (46sec 73) et Souad Azzi qui a confirmé sa qualification aux Mondiaux U20 sur 10 000 m marche, en signant un temps de 50min 12 sec. En plus des minima des Mondiaux, les Algériens ont réussi deux autres minima pour les Championnats méditerranéens U23.

FAF

## La commission d'éthique devient commission juridique

La commission d'éthique de la Fédération algérienne de football a été rebaptisée «commission juridique» lors de l'Assemblée générale ordinaire de l'instance, tenue lundi au Centre technique de Sidi-Moussa, et dont la mission consistera, entre autres, à «défendre la FAF contre toute nouvelle attaque diffamatoire», a assuré le président de la FAF, Kheireddine Zetchi. «Des personnes malintentionnées ont fait preuve d'une méchanceté gratuite

envers la FAF, alors que d'autres ont colporté des propos diffamatoires contre elle. Mais tout cela va changer à l'avenir, car la commission juridique va riposter», a indiqué le président de la FAF, juste après l'adoption de ses bilans moral et financier pour l'année 2017. «Cette commission juridique sera présidée par M<sup>r</sup> Abderrahmane Zouaoui», a encore précisé l'ancien président du Paradou AC, promettant que «la FAF ne se laissera plus faire» et que les auteurs de nou-

# Equipe nationale Madjer tue la concurrence pour le poste de gardien de but

■ Le sélectionneur national, Rabah Madjer, a tué la concurrence pour le poste de gardien but en avouant qu'il maintient toujours sa confiance au portier du Mouloudia d'Alger, Fawzi Chaouchi, malgré le fait qu'il ait été suspendu pour quatre matchs par la commission de la LFP.



Le coach de l'EN s'entête à garder Chaouchi

Par Mahfoud M.

Je soutiens Chaouchi, comme chacun de mes joueurs», a lancé le coach des Verts à l'adresse des journalistes qui l'avaient apostrophé lors de l'Assemblée générale de la FAF qui s'est déroulée au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa. Pour lui, Chaouchi continuera à être convoqué en équipe nationale et sera présent avec le reste de ses coéquipiers dès les prochains stages. Voilà qui est dit de manière crue sans

aucun respect aux autres portiers qui travaillent dur pour avoir la chance de défendre leurs couleurs nationales et se comportent d'une façon exemplaire et restent disciplinés, contrairement à Chaouchi qui est un récidiviste. Il est clair que cela n'arrangera pas les affaires de la sélection nationale, car celui qu'il a affublé de qualificatif de «meilleur gardien en Afrique» est en fait un très mauvais exemple. Il s'entête aussi à dire qu'il n'y a pas de cas disciplinaire en EN, alors que tout le monde voit que certains joueurs ne sont pas satisfaits de leur statut de rem-

plaçant et le cas de Chaouchi ne fera qu'aggraver la situation s'il est convoqué pour le match amical face à l'Arabie saoudite, et surtout s'il est aligné d'entrée alors qu'il ne joue pas avec son club, le MCA, en raison de la sanction qui lui est infligée. Le driver de la sélection gagnerait à rétablir les choses dans leur contexte et accorder une chance à d'autres éléments plus motivés et aptes à donner ce plus qu'on attend d'eux.

M. M.

Amar Bahloul

## «Il faut du temps pour atteindre nos objectifs»

Le membre du bureau fédéral Amar Bahloul a estimé, à Alger, qu'une année n'était pas

suffisante pour pouvoir juger le travail de la Fédération algérienne de football (FAF) sous Kheireddine Zetchi. «Une année de travail n'est pas suffisante pour juger la fédération et son équipe. Un travail est en train de se faire et il faut du temps pour pouvoir atteindre nos objectifs. Nous sommes en phase de structuration», a indiqué Bahloul à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la FAF, tenue au Centre technique national de Sidi Moussa. Et d'ajouter : «Nous sommes venus pour un mandat et je ne pense pas qu'il y ait des personnes qui pourraient faire un énorme changement durant cette courte durée. Peut-être qu'on tombera dans l'erreur, mais on pourra nous corriger. Le plus important est de ne pas tomber dans les erreurs commises auparavant». Les

bilans moral et financier 2017 de la FAF ont été adoptés lundi par les membres de l'Assemblée générale à l'unanimité et à main levée. «Les travaux de l'AGO se sont déroulés dans de très bonnes conditions. C'est un jour historique pour le football algérien et tout le monde a pris aujourd'hui une image positive», a ajouté Bahloul qui s'est dit, par ailleurs, «heureux» de la présence de l'ancien président de la FAF, Mohamed Raouraoua, à cette Assemblée générale. «Raouraoua est un homme démocrate et il l'a montré aujourd'hui. Il est venu pour aider le football algérien et non le contraire car c'est une personnalité respectable. Il faut avouer que Raouraoua a donné beaucoup au football algérien», a-t-il conclu.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Lutte antiterroriste à Ouargla

### Un pistolet mitrailleur et un lot de munitions saisis

UN PISTOLET mitrailleur et un lot de munitions ont été saisis lundi à Ouargla par un détachement de l'Armée nationale populaire lors d'une patrouille de recherche, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi, le 23 avril 2018, lors d'une patrouille de recherche dans la localité de Bir Koulas à Ouargla un pistolet mitrailleur de type

Kalachnikov, une quantité de munitions (430 balles) et une lunette de tir pour le lance-roquettes RPG-7», précise la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire «ont intercepté, à Tamanrasset et In Guezam, six contrebandiers et saisi deux véhicules tout-terrain, une tonne de denrées alimentaires et divers outils d'orpailage».

## Tunisie

### Crash d'un avion militaire à Sfax, deux morts

DEUX officiers de l'armée tunisienne ont été tués dans le crash d'un avion militaire survenu lundi soir aux environs de la base aérienne de Sfax en Tunisie, a indiqué le porte-parole de l'armée tunisienne, Belhassen Kilani. L'appareil de type SF260, était en mission d'apprentissage et les deux officiers décédés dans le crash sont l'instructeur et son disciple, a expliqué M. Kilani, cité par l'agence de presse TAP. Il s'agit du capitaine Mahjoub Amri, pilote instructeur et l'élève sous-officier actif Wissemn Ghrab, a précisé la source. Le crash s'est produit peu après 23 heures, au cours d'un vol d'instruction de nuit. Les causes du crash n'ont pas été déterminées. Le ministère de la Défense tunisienne a chargé l'inspection générale des forces armées d'enquêter sur les causes du crash. La justice militaire s'est saisie de l'affaire en ouvrant une enquête judiciaire sur les circonstances de cet accident aérien, a ajouté la même source. R. I.

## France

### Décès de l'ex-footballeur et entraîneur Henri Michel



L'ANCIEN sélectionneur de la France, du Cameroun, du Maroc et de la Côte d'Ivoire, Henri Michel, est décédé mardi à l'âge de 70 ans des suites d'une maladie, a annoncé l'Union nationale française des footballeurs professionnels (UNFP).

«Henri Michel, monument du football français, nous a quittés ce matin», indique l'UNFP sur son compte Twitter, en adressant «ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches». International français à 58 reprises entre 1967 et 1980, Michel a évolué pendant 16 ans au milieu de terrain du FC Nantes (1966-1982), dont il est devenu un joueur légendaire. Il est devenu ensuite sélectionneur de la France olympique en 1982, avec laquelle il a rem-

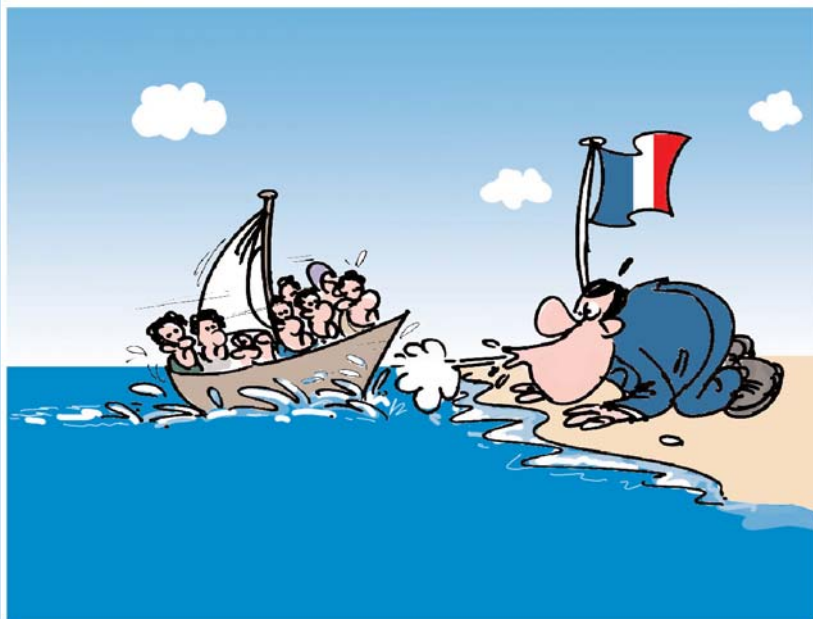
porté la médaille d'or aux JO-1984, face au Brésil en finale.

Après ce succès, Michel a succédé à Michel Hidalgo à la tête de l'équipe de France en 1984 et atteint les demi-finales du Mondial-1986 au Mexique.

Après son court passage sur le banc du PSG au début des années 1990, Michel a multiplié les postes à l'étranger, principalement en Afrique, disputant trois Coupes du monde avec le Cameroun (1994), le Maroc (1998) et la Côte d'Ivoire (2006) avec laquelle il a atteint la finale de la Coupe d'Afrique des nations de la même année. Nommé en 2012 à la tête de la sélection du Kenya, sa dernière expérience sur un banc n'a duré que quelques mois.

Racim S.

## France Adoption de la loi asile et immigration



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Trois personnes d'une même famille mortes intoxiquées à Bordj El Kiffan

### Le monoxyde de carbone tue toujours

■ Trois personnes d'une même famille sont mortes, hier matin à Bordj El Kiffan (Alger), intoxiquées au monoxyde de carbone émanant de leur appareil de chauffage, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Par Arselan S.

Les membres d'une même famille, le père (28 ans), la mère (26 ans) et leur nourrisson (30 mois) ont été retrouvés morts hier matin à 10h40 au niveau de leur appartement, sis à la cité Kaïdi, dans la commune de Bordj El Kiffan, suite à l'inhalation du monoxyde de carbone émanant de leur appareil de chauffage, a déclaré à l'APS le lieutenant Khaled Benkhalfallah, chargé de l'information à la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Les corps des victimes ont été transférés vers la morgue d'El Alia par l'unité secondaire de la Protection civile de Bordj El Kiffan, indique la même source, soulignant l'importance de faire preuve de vigilance et de prendre les précautions néces-

saires lors de l'utilisation des appareils de chauffage pour éviter de tels accidents «tragiques». A la fin mars, les services de la Protection civile avaient enregistré un accident similaire à Douéra où trois médecins, deux résidents au niveau de l'hôpital de Douéra et un médecin vétérinaire, avaient été retrouvés morts au niveau de leur appar-

tement, situé à proximité dudit établissement hospitalier, intoxiqués au monoxyde de carbone, tandis que deux autres résidentes habitant le même appartement avaient été sauvées d'une mort certaine, suite aux émanations de CO échappant de leur appareil de chauffage.

A. S.

## Vol d'un véhicule à Tazmalt/ Béjaïa

### Trois malfaiteurs arrêtés

«TROIS malfaiteurs âgés entre 21 et 32 ans ont été arrêtés par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Tazmalt ces derniers jours», indique un communiqué de la sûreté de wilaya. «Ces derniers sont impliqués dans le vol d'une voiture», indique la cellule de communication de la sûreté de

wilaya. Tout a commencé lorsque la victime, un homme répondant aux initiales de Aâ.Aâ, âgé de 35 ans, natif de Jijel, a été invité par son ami à passer la nuit chez lui, à Tazmalt, en compagnie d'une autre personne. Le lendemain, lorsqu'il a voulu repartir, il constate que son véhicule n'est plus là. Il alerte la police qui entame des investigations. Les soupçons ont vite été dirigés vers ses amis qui ont reconnu, après audition, que l'un d'eux a dérobé avec leur complicité le véhicule et l'a emmené à Bouira pour le cacher et pour, éventuellement, le désosser et le vendre en pièces détachées. Selon la même source, «l'enquête s'est poursuivie et a permis la récupération du véhicule et un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des prévenus». Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Akbou pour les charges de constitution d'association de malfaiteurs et vol qualifié de nuit.

H. C.

## Tribunal de Ghardaïa

### Une condamnation à mort prononcée pour espionnage au profit d'Israël

LE TRIBUNAL criminel de Ghardaïa a prononcé lundi soir en appel une condamnation à mort et des peines de 10 ans de prison ferme à l'encontre de sept accusés poursuivis pour des actes d'espionnage. Le tribunal a ordonné la peine de mort à l'encontre de l'accusé principal (A.D.F) de nationalité libérienne et d'origine libanaise pour «espionnage au profit d'une puissance étrangère (Israël) et constitution d'une bande criminelle dans le cadre d'un projet collectif visant à porter gravement atteinte à l'Algérie». Les six autres accusés, de différentes nationalités subsahariennes, ont écopé de dix ans de prison ferme chacun pour les mêmes griefs. Les condamnés doivent également verser une amende d'un million de DA au Trésor public. Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public avait requis la condamnation des accusés selon les actes de la poursuite et leurs déclarations dans le cadre de l'interrogatoire préliminaire et devant le juge d'instruction et le tribunal de première instance.

Slim O.